



Serviès, le 9 mars 2022.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Lautrécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**Mardi 15 mars 2022 à 20h30
à la Maison du Pays à Serviès**

Ordre du jour :

- Finances : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021 de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout (Budget Principal et Budgets Annexes : Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, ZA Condoumines, ZA La Marche, ZA Borio Novo, Lotissement Cabrilles, Médiathèque, Office de Tourisme, Crèches, Energies Renouvelables, ALSH, Aquaval, EHPAD-ERRD, Réseau d'Ecoles)
- Finances : Détermination et affectation du résultat de l'exercice 2021 sur la gestion de l'exercice 2022
- Marchés publics : Voirie - Attribution du marché à bons de commande pour des travaux de fauchage et débroussaillage pour la période 2022 à 2025
- Voirie : Approbation des conventions de service pour les travaux de fauchage et débroussaillage sur les Communes de Damiatte, Serviès et Teyssode
- Services techniques : Convention de mise à disposition de services hors transfert de compétences entre la CCLPA et les communes membres
- Services techniques : Convention de mise à disposition de services dans le cadre d'un transfert de compétences entre la CCLPA et les communes membres
- Urbanisme : Approbation de l'avenant n°6 du marché de services pour l'élaboration du PLUi conclu avec le bureau d'études Atelier-Atu
- Administration : Aide financière versée à l'Association des Maires de France (AMF) en soutien au peuple ukrainien
- Administration : Projet « Plongée, Sports et Handicaps » - Délibération de principe relative au taux de garantie d'emprunt accordé par la CCLPA auprès de l'Association « Castres Sports Nautiques »
- Ressources humaines : Créations et suppression d'emploi (Dans le cadre de la restructuration du service urbanisme)

- Ressources humaines : RIFSEEP - Disposition dérogatoire de maintien du régime indemnitaire des agents territoriaux placés en congé de maladie ordinaire atteints du coronavirus
- Ressources humaines : Création d'un poste non permanent - Contrat de projet « Conseiller numérique »
- Ressources humaines : Office de tourisme - création d'emplois saisonniers 2022
- Office de Tourisme : Tarif des produits vendus
- Finances : Budget annexe Office de Tourisme - Modification de la régie de recettes
- Environnement : Acquisition de bacs individuels de tri et demande de subvention auprès du Département du Tarn
- Administration : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE) pour l'année 2022
- Economie : ZA La Marche - Reversement de la Taxe d'Aménagement (TA) perçue par la Commune de Vénès à la CCLPA
- Economie : ZA Beauzelle - Achat d'un terrain pour l'extension de la zone d'activités
- Questions diverses

Le Président,
Thierry BARDOU